

6-M



MÉMOIRE REBUTS SOLIDES CANADIENS INC.

(membre du Groupe Tiru)

Présenté à

Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement

dans le cadre de l'étude pour l'amélioration de la collecte sélective

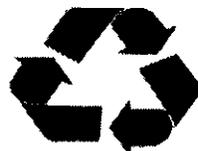
Montréal, le 7 septembre 2006

Madame, Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que nous présentons à la Commission sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement (ci-après la «**Commission**») nos commentaires et observations sur l'usage de sacs de plastique en remplacement des bacs de recyclage traditionnels.

Nos commentaires émanent d'une équipe chevronnée qui s'appuie sur plusieurs décennies d'expérience dans l'industrie canadienne et européenne de la collecte sélective. Nous avons considéré, lors de la préparation du présent mémoire, les priorités de la Commission, à savoir : (1) le développement durable, (2) la propreté, (3) les coûts.

Nous vous soumettons respectueusement que l'usage de sacs de plastique à titre de contenant de matières recyclables constituerait un recul important par rapport aux efforts faits jusqu'à maintenant dans l'industrie et n'est aucunement arrimé aux priorités de la Commission. Notre réflexion gravite autour de sept (7) axes, à savoir : (1) la gestion du changement, (2) le bac – facteur clé, (3) la convivialité, (4) l'approvisionnement, (5) les débouchés, (6) la pollution, (7) les contraintes industrielles. Nous aborderons chacun de ces axes dans l'ordre de leur présentation.



La gestion du changement : l'implantation de sacs de plastique à titre de contenants pour les matières recyclables signifie, avant tout, la rupture pour les citoyens avec une habitude de vie bien ancrée. Un tel changement risque donc de faire violence au système participatif promulgué depuis le début de la collecte sélective sur tout le territoire de la Ville de Montréal. Il est notoire que tout changement oblige à une gestion qui, en l'instance, devra passer par une rééducation des citoyens et la création d'une nouvelle habitude de vie. Nous craignons que la Ville doive engloutir des sommes considérables afin de faire la promotion du nouveau contenant, de soutenir son implantation et d'assurer des résultats qui ont déjà requis plus de deux décennies de travail. L'adhésion du citoyen à une nouvelle méthode de collecte n'est pas acquise et la gestion du changement nécessitera d'importantes ressources financières, humaines et logistiques. Par contre, même le déploiement de telles ressources n'est pas gage de succès. L'on sait que le changement entraîne souvent de la résistance de la part des citoyens. Nous croyons que toute diminution, en termes de participation, lors de la période de transition pourrait être irrécupérable après cette dernière. La réaction humaine au changement est imprévisible et difficile, sinon impossible, à mesurer. Elle exigera une planification minutieuse qui engagera des fonds qui ne pourront, selon nous, se traduire en économie pour la ville. Les risques d'échecs nous semblent trop élevés.

Le bac – facteur clé : l'on sait que la collecte sélective sur l'île de Montréal est participative. La Ville a donc du, au cours des vingt dernières années, déployer d'astucieuses stratégies afin d'intéresser le citoyen à la collecte sélective. Toute la promotion de cette activité gravite autour du bac de recyclage. Ce dernier est devenu plus qu'un symbole. La Ville a construit toute l'identification de l'industrie sur le bac. Sa présence dans le subconscient collectif distingue les matières recyclables des ordures ménagères. Le citoyen a modifié son rapport avec les résidus parce que les autorités ont traité les matières recyclables différemment des ordures. Implanter des sacs de

plastique en matière de collecte sélective risque de créer une confusion de l'image créée et projetée par l'industrie au cours des deux dernières décennies. Nous vous soumettons que d'implanter des sacs signifie une renonciation de la part de la Ville à un «capital image» dont les bénéfices, bien que non mesurables, demeurent incontestablement bien présents. Nous devons nous méfier du mirage des économies court terme et tabler, comme société, sur le développement durable.

La convivialité : tous conviendront qu'un bac est plus convivial dans son usage qu'un sac. Le bac fait, à toute fin pratique, partie des meubles d'une résidence, alors que l'on cache les sacs qui sont, de toute façon, associés aux ordures. Le bac a anobli certaines matières, certes, mais surtout, il demeure plus simple à utiliser. Les gens lancent littéralement leur recyclage dans le bac. Cette facilité d'accès et d'usage explique, selon nous, le taux de participation des citoyens. Nous pensons que l'usage de sacs dans les résidences n'aura pour effet qu'une chute substantielle de la participation.

L'approvisionnement : nous sommes inquiets quant aux coûts d'approvisionnement des sacs. À nouveau, nous rappelons que le caractère participatif des citoyens au recyclage est fragile. Le citoyen est certainement disposé à faire l'effort de séparer les matières qu'il dispose, mais sans coûts additionnels. Nous concédons qu'il paie pour disposer de ses ordures, mais la disposition des déchets est nécessaire, alors que la collecte est volontaire. Si vous instituez des méthodes uniformes de collecte des ordures et des matières recyclables, vous obtiendrez probablement des résultats mitigés non alignés avec vos priorités de développement durable. Nous vous soumettons respectueusement que le coût des sacs, si minime, soit-il sera un facteur psychologique négatif pour la collecte sélective.

Les débouchés : d'aucuns soutiendront que les sacs sont recyclables et que, partant, l'implantation des sacs est alignée avec la priorité de développement durable. Nous croyons que ce raisonnement est fallacieux. Les sacs de plastique, ou de la pellicule de plastique, ne génèrent aucun débouché important en termes de recyclage. Nous

croyons, au contraire, paradoxal de faire usage de sacs de plastique et de favoriser ainsi la surconsommation d'un produit qui est actuellement une plaie difficile à panser. Les sacs de plastique suscitent peu d'intérêt auprès des recycleurs et nous n'avons aucune raison de croire que cette situation de fait changera à court terme. Le projet d'utiliser des sacs pourrait uniquement résulter en un surplus de stocks non liquidable. Nous voyons peu de succès à vouloir diminuer la pollution en créant de la pollution.

La pollution : le remplacement des bacs par des sacs créera une surconsommation d'un produit polluant. Le sac de plastique est à usage unique, alors que la durée de vie d'un bac peut facilement se prolonger sur plus de dix (10) ans. De plus, les bacs déjà en circulation devront être retirés du marché sans raison. Nous ne croyons pas que l'argument de la pollution visuelle des bacs après la collecte puisse compenser la pollution environnementale créé par l'usage de sacs, surtout en considérant les faibles débouchés pour ces derniers.

Évidemment, certains pourront prétendre que la performance des bacs par temps venteux laisse à désirer. Certes. Toutefois, les sacs, lorsque remplis de contenants de plastique encore empreints de nourriture, seront la cible de petits animaux qui les éventreront pour mieux se nourrir.

Les sacs risquent également de faire l'objet d'assauts de la part des «peddlers» nocturnes qui les ouvriront pour s'emparer de certains produits. Nous doutons qu'ils prennent le temps de les refermer, laissant ainsi leur contenu au gré du vent. Ainsi, nous vous soumettons respectueusement qu'il y a plus d'inconvénients, du point de vue de la propreté, à faire usage de sacs que de bacs.

Nous nous permettons d'ajouter que la contenance des sacs étant plus petite que celle des bacs, il y aura multiplication inutile de sacs.

Les contraintes industrielles : nous nous permettons de vous exprimer de sérieuses préoccupations au niveau industriel, pour différentes raisons. D'une part, l'introduction massive de sacs de plastique dans le processus de collecte des matières recyclables entraînera nécessairement une réduction de l'efficacité de la machinerie. En effet, l'équipement actuel de tri n'est pas à son usage maximal en de telles circonstances. Les sacs, une fois sur le convoyeur, risquent de s'envoler facilement. De plus, les risques qu'ils obstruent certaines pièces d'équipement sont élevés. D'autre part, même l'équipement plus adapté à ce genre de collecte n'est pas optimal. La modification de la méthode de collecte nécessitera l'acquisition d'une «déchiqueteuse» pour ouvrir les sacs dans l'aire de réception des centres de tri. Outre le coût exorbitant de cette pièce d'équipement qui devra être amortis sur une courte période en raison de la durée des contrats, cette «déchiqueteuse» met en lambeaux le sac. Ce procédé réduira très substantiellement le taux de récupération de ce produit. En somme, nous croyons qu'un sac déchiqueté terminera sa vie en rebuts, tout simplement.



Nous reconnaissons qu'il y a place à amélioration des méthodes de collecte sélective et que l'actuel bac n'est pas la réponse à tous les maux. Toutefois, nous vous soumettons respectueusement que l'usage de sacs de plastique n'est certainement pas aligné avec les priorités de la Commission. Nous croyons qu'il ne répond en rien aux objectifs de développement durable et que son usage serait un recul significatif en cette matière.

Quant à la propreté, nous croyons que le sac ne solutionne qu'en théorie ce problème. En pratique, les petits animaux éventreront les sacs pour avoir accès aux résidus de nourriture et laisseront les matières au sol. Il suffit de regarder certains secteurs de la Ville lors de la collecte des ordures ménagères pour se convaincre que le phénomène se répétera pour la collecte. De plus, un phénomène propre à la collecte accentuera le

problème. Contrairement aux ordures, plusieurs matières collectées ont une valeur marchande et les bacs actuels font l'objet de plusieurs visites de recycleurs clandestins. Le vol de matière est fréquent. Or, nous croyons que ces «clandestins» éventreront eux-mêmes les sacs pour avoir accès à la matière recherchée. Nous ne pensons pas que les sacs aideront à la propreté urbaine.

Il peut paraître séduisant d'implanter des sacs pour des raisons économiques. Les sacs devront être achetés par les citoyens. Toutefois, cette économie (très incertaine quant à nous) risque d'entraîner des frais importants à moyen et long terme. Ces frais peuvent se traduire par une réduction du taux de participation, des déboursés importants dans le cadre de l'implantation des sacs et autres frais cachés. Nous pensons qu'il est paradoxal de miser sur le caractère volontaire et participatif de cette activité et de demander aux citoyens de la financer.

Pour l'heure, nous vous soumettons que l'outil le plus performant qui vous permettra d'atteindre vos priorités demeure, selon nous, le bac. Il y aurait toutefois lieu d'utiliser les bacs de 360 L. lorsque possible. Ces contenants enraient de façon significative les problèmes de propreté et leur durée de vie permet un amortissement de leur coût initial sur plusieurs années.

Le tout respectueusement soumis.

Gilbert Durocher,
Vice-président aux opérations
Rebut Solides Canadiens Inc.
Membre du Groupe Tiru